

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUITS MINIER » en abrégé « SIPROMI »

Siège Abidjan Koumassi Bia sud, Lot 136, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Sept 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 septembre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUITS MINIER » en abrégé « SIPROMI »

Objet : vente de produits minier, prestation de service, import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi Bia sud, Lot 136, Ilot 19

Dirigeant(s) M DIOMANDE MOHAMED (COGÉRANT), M KOJOK FAYEZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07451 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54488/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

